

## **La transmission intergénérationnelle du valencien et son usage comme langue seconde**

**Raquel Casesnoves Ferrer**

*Université de Montréal*

La littérature sociolinguistique internationale a tendance à identifier le catalan à la variété linguistique parlée dans la Catalogne. Fishman (1991), quant à lui, cite le catalan, à côté du français au Québec et de l'hébreu moderne, comme exemples de langues qui ont réussi à inverser le processus de substitution linguistique. Ces langues ont largement surpassé l'étape nécessaire (mais non suffisante) du processus de renversement grâce à la transmission intergénérationnelle de la langue qui reculait auparavant. Le catalan se parle pourtant dans d'autres endroits où l'interruption de la transmission de la langue est un fait bien attesté : le Roussillon (Média Pluriel 1997) et la ville d'Alicante (Gimeno 1986 ; Montoya 1996 et 1997). Nous analysons, ici, la transmission intergénérationnelle du valencien dans l'une des communautés autonomes de l'État espagnol où le catalan demeure la langue historique : le pays valencien et, plus spécifiquement, sa capitale, la ville de Valence. L'étude se base sur les données des recensements linguistiques, sur d'autres enquêtes qui portent spécifiquement sur l'usage du valencien, ainsi que sur les résultats d'une enquête auprès des jeunes de la ville de Valence. Notre étude révèle une divergence entre la ville et les villages valencianophones

en ce qui concerne l'évolution de la situation sociolinguistique : à la ville, le processus historique de castillanisation se poursuit, alors que dans les villages nous assistons au processus contraire, au maintien et à la revitalisation du valencien.

### **I. Le catalan : extension, dialectes et vitalité linguistique**

À l'intérieur de l'État espagnol, on parle le catalan en Catalogne, au pays valencien, aux îles Baléares et dans la partie orientale d'Aragon ; en France, le catalan est encore utilisé dans le Roussillon (département des Pyrénées-Orientales) ; il est aussi parlé dans la principauté d'Andorre (où il coexiste avec le castillan, le français et l'anglais) et on le retrouve également en Italie, plus précisément à Alghero, en Sardaigne.

Le statut juridique du catalan diverge d'une région à l'autre. Dans la principauté d'Andorre, le catalan est la langue officielle ; dans les zones catalanophones situées à l'intérieur de l'État espagnol, il partage ce statut officiel avec le castillan (langue officielle de tout l'État espagnol), sauf dans la partie orientale d'Aragon où, tout comme dans les territoires situés dans les États français et italien, le catalan ne connaît pas de statut légal. En France, la loi Deixonne (1951) et en Italie, un décret du gouvernement de la Sardaigne, règlent la présence des langues régionales dans l'enseignement primaire et secondaire en dehors de l'horaire scolaire et ce, de manière optionnelle (Ferrando et Nicolàs 1993 : 199-200).

Une approche davantage sociolinguistique des zones catalanophones de l'État espagnol qui connaissent la co-officialité montre une vitalité différente du catalan. Les données démo-linguistiques les plus récentes (tableau 1) montrent que la situation la plus déficitaire se retrouve au pays valencien et la plus favorable, en Catalogne, alors que les îles Baléares se situent au milieu (Reixach 1998).

La compétence linguistique, pendant la période qui va de 1986 à 1991, augmente dans tous les territoires (variation positive) à l'exception des îles Baléares. Dans ce dernier cas pourtant, il s'agit plus d'une variation dans la formulation des questions d'une année sur l'autre que d'une diminution réelle de la connaissance du catalan. La majeure partie de la population (environ dix millions et demi)

TABLEAU I						
Évolution de la compétence linguistique (1986-1991) : Catalogne, pays valencien, îles Baléares						
	Catalogne		Pays valencien		Îles Baléares	
	1986	1991	1986	1991	1986	1991
Le comprend	90,3	93,8	77,1	83,3	89,6	88,7
Sait le parler	64,0	68,3	49,5	51,2	70,8	66,7
Sait le lire	60,5	67,6	24,3	38,1	46,0	55,0
Sait l'écrire	31,5	39,9	7,0	15,2	16,6	25,9
Sources : Reixach (1998) pour la Catalogne et les îles Baléares; Cens municipal 1986 (CCE 1989) et Recensement étatique 1991 (IVE 1994) pour le pays valencien.						

demeure analphabète en catalan, spécialement au pays valencien où seulement 15% des répondants déclarent savoir l'écrire. Néanmoins, et cela reste valable pour l'ensemble des zones catalanophones, les jeunes en âge scolaire sont ceux qui possèdent un plus haut niveau de compétence à l'écrit et en lecture, résultat de l'introduction du catalan dans l'enseignement.

De nombreux facteurs historiques, économiques, politiques et sociaux montrent des degrés si marqués de compétence actuelle que nous ne pourrions pas les traiter tous ici. Un bref coup d'œil au processus de substitution linguistique dans le pays valencien aidera à comprendre pourquoi le débat porte aujourd'hui sur l'hypothèse que la transmission intergénérationnelle s'est interrompue, spécialement dans la capitale, la ville de Valence.

## 2. Le processus de substitution linguistique au pays valencien

Le royaume de Valence s'est constitué au XIII<sup>e</sup> siècle avec la conquête chrétienne du roi catalan Jacques I<sup>er</sup> le Conquérant. La langue dominante était le catalan qui servait, entre autres, à rédiger les documents officiels de la chancellerie royale, des organismes politiques régionaux et locaux (Sanchis Guarner 1986 : 143).

Au pays valencien, la substitution linguistique (ou castillanisation) a été un processus lent et progressif et ce, dans trois directions principales, selon les différentes périodes de l'histoire. Au XVI<sup>e</sup> siècle,

l'extension du castillan a suivi une direction "horizontale" (en ce qu'elle se déplace à l'intérieur d'une même strate sociale, à savoir l'aristocratie et le haut clergé). La castillanisation a eu lieu également dans les affaires administratives et dans la littérature savante (Sanchis Guarner 1963).

La victoire des Bourbons, lors de la Guerre de Succession au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, a impliqué l'abolition du royaume de Valence, l'imposition des lois de Castille et la naissance de l'État-nation espagnol. Les nouvelles lois linguistiques, qui ont promulgué l'exclusivité du castillan, n'ont pas affecté toutefois le peuple valencien, qui a continué à parler sa propre langue.

Vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, époque de restratification de la société valencienne, le processus de substitution linguistique s'est réactivé et s'est déplacé "verticalement" : l'oligarchie propriétaire des terres, les classes moyennes et la petite bourgeoisie de la ville de Valence ont adopté le castillan.

Pendant les années 50 et 60 du XX<sup>e</sup> siècle, le processus de castillanisation à Valence a subi une diffusion coercitive et une direction "totalisatrice" (Ninyoles 1995). À partir de ces années, les monolingues valencianophones ont disparu. L'idéologie linguistique dominante favorise la transmission intergénérationnelle du castillan chez les autochtones ainsi que l'expansion et la consolidation des connotations péjoratives attachées au valencien : langue de paysans, associée au monde rural (Ros et Giles 1979).

### **3. La normalisation linguistique et ses effets sur la transmission intergénérationnelle du valencien**

La mort du dictateur Franco, en novembre 1975, a permis de déclencher un processus favorable aux langues minorisées et au renversement de la substitution linguistique. Les sociolinguistes catalans nomment ce processus "normalisation linguistique".

#### *3.1. Cadre législatif et diffusion du valencien*

Les droits et les devoirs linguistiques de la population valencienne sont définis dans des articles de deux textes juridiques : la Constitution espagnole (1978) et le Statut d'autonomie du pays valencien (1982).

Suivant ces deux articles, nous constatons que les Valenciens ont le droit de connaître et d'utiliser le valencien, mais le devoir de connaître le castillan (Polanco Roig 1984). La dénomination "idiome valencien" s'y révèle ambiguë car, explicitement, ni l'unité idiomatique du catalan ni, d'ailleurs, l'autorité scientifique et normative en matière linguistique n'y sont reconnues. Finalement, c'est le gouvernement valencien qui doit mettre le valencien sur le même pied que le castillan à travers la promotion et la diffusion de la langue historique, spécialement dans l'administration publique, les mass média valenciens et l'enseignement.

En ce qui concerne les moyens audiovisuels, la première émission de *Radio 9*, poste dépendant de la *Generalitat* qui émet exclusivement en valencien, a été réalisée le 2 octobre 1989. Pour ce qui concerne la télévision, il existe actuellement deux chaînes de télévision identifiées comme valenciennes. Pourtant, dans le créneau horaire de grande écoute (le soir spécialement), le valencien reste totalement absent, tout comme dans les films et la publicité – toujours en castillan.

Dans la presse écrite, aucun journal quotidien en valencien ne dessert la communauté autonome, bien que des revues importantes, comme l'hebdomadaire *El Temps* et le mensuel *Saó y* paraissent.

L'extension du valencien dans l'enseignement varie en fonction du niveau d'études (primaire, secondaire, universitaire). Les programmes bilingues diffèrent aussi. Au primaire, il existe trois programmes d'éducation bilingue dont l'objectif général vise la maîtrise effective du castillan et du valencien à la fin des études par tous les élèves : le programme d'immersion linguistique, celui de l'enseignement en valencien et, enfin, un autre d'incorporation progressive. La moyenne annuelle des centres qui ont incorporé le programme d'enseignement en valencien est d'environ 40 (cf. CCE 1994, 1995b et 1998). Si cette tendance s'était maintenue, il devrait y avoir actuellement (année scolaire 2000-2001) 763 centres d'enseignement primaires qui offrent les deux programmes. On en compte toutefois seulement 650, ce qui représente 60% de tous les centres d'enseignement primaire du pays valencien.

Au secondaire, les programmes d'éducation bilingue se limitent à l'enseignement en valencien et à l'incorporation progressive. Le nombre

de centres d'enseignement secondaire offrant ces deux programmes est beaucoup plus restreint que dans le primaire (cf. CC.OO 1994). Par exemple, le nombre total d'élèves inscrits pour l'année scolaire 1999-2000 s'élevait à 25 147, ce qui équivalait à 9% du total des élèves du secondaire.

La source principale dont nous disposons pour évaluer la connaissance et l'usage du valencien dans l'administration publique provient d'une enquête menée auprès des fonctionnaires, en juin 1989 (CCE 1990). Même si cette partie de la population possède un haut degré de compétence en valencien, la plupart utilisent plus fréquemment le castillan, autant avec leurs pairs qu'avec le public en général (67,3% et 61,5% respectivement).

### 3.2. Compétence linguistique et usage du valencien au sein de la famille

Nous avons vu que le pays valencien présente, comparativement à la Catalogne et aux îles Baléares, le taux le plus faible de compétence. Les données pour l'ensemble du pays valencien cachent pourtant de nombreuses différences territoriales. La première distinction qui établit le critère territorial, comme l'indique le tableau 2, concerne la division entre zones historiquement castillanophone et valencianophone.

TABLEAU 2				
Degré de compétence en valencien au sein de la population valencienne selon la zone linguistique : 1986 et 1991				
	Zone valencianophone		Zone castillanophone	
	1986	1991	1986	1991
Le comprend	84,1	89,0	22,6	38,4
Sait le parler	55,2	56,9	4,4	5,9
Sait le lire	27,1	42,2	3,0	5,8
Sait l'écrire	7,8	16,9	0,8	2,0

Sources : CCE 1989 et IVE 1994.

Les compétences orales dans la zone valencianophone sont, bien entendu, plus élevées et augmentent logiquement entre 1986 et 1991. Les compétences par rapport à la langue écrite restent relativement basses, mais elles doublent au cours de cette même période. Du côté castillanophone, toutes les compétences sont basses, mais elles doublent pendant la même période.

La deuxième distinction territoriale concerne les provinces : Alicante affiche le degré le plus faible, alors que Castellon présente le plus élevé – la province de Valence se situant au centre de ces deux extrêmes.

La troisième et dernière distinction renvoie à la taille de la municipalité : les municipalités comptant moins de 50 000 habitants (près des capitales de provinces) présentent les taux les plus élevés de compétence. Les niveaux les plus bas se concentrent dans des municipalités de 50 à 200 000 habitants (Ninyoles 1992).

D'autres variables, comme le lieu de naissance (Pitarch 1994), le niveau d'études ou d'instruction (Hernandez Dobon sous presse), le type d'activité ou d'occupation (Sanjuan Merino 2000) et l'âge expliquent également l'écart de connaissance du valencien dans la population valencienne. Nous n'entrerons dans les détails que par rapport à l'évolution de la compétence selon l'âge, qui devrait nous renseigner sur la continuité ou l'interruption de la transmission intergénérationnelle du valencien. L'observation est limitée à la période comprise entre les deux recensements linguistiques pour lesquels nous disposons de données concernant l'ensemble de la population : 1986 (CCE 1989) et 1991 (IVE 1994). Dans le cas de la ville de Valence, les données comprennent également le recensement municipal de 1996 (Ajuntament de València 1998).

La figure 1 (page suivante) montre comment le degré de compréhension a augmenté en cinq ans dans tous les groupes d'âge.

La principale différence, entre les deux années, touche la capacité à parler le valencien : en 1986, les personnes âgées de plus de 65 ans étaient celles qui présentaient les scores les plus élevés ; en 1991, par contre, ce sont plutôt les jeunes entre 15 et 19 ans. La tendance linéaire qui se dessinait en 1986 (Ninyoles 1992; Pitarch 1994) ne se reproduit plus.

FIGURE 1  
**Évolution du degré de la compétence orale passive et active  
 en valencien au sein de la population valencienne**

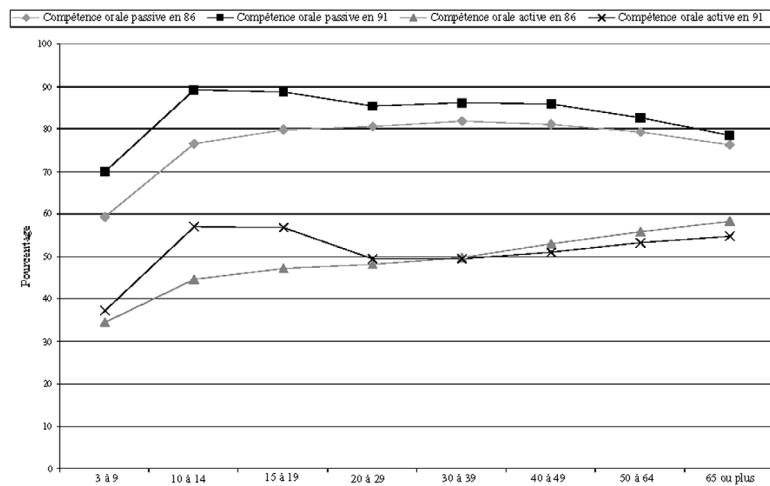
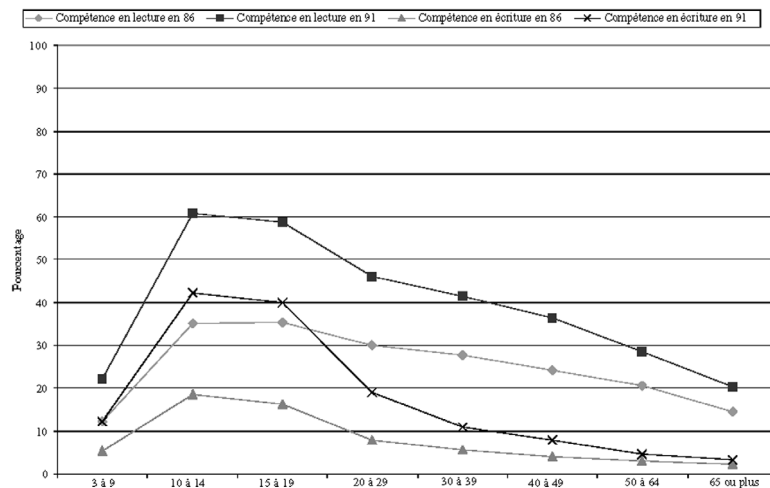


FIGURE 2  
**Évolution du degré de capacité à lire et écrire le valencien  
 au sein de la population valencienne**





La capacité à lire et écrire le valencien (figure 2) a augmenté dans tous les groupes d'âge, notamment chez les jeunes d'âge scolaire (15-19 ans).

Si la transmission intergénérationnelle du valencien s'était interrompue, les enfants âgés de 3 à 9 ans auraient, sans doute, présenté une variation négative dans la capacité de parler le valencien, ce qui est loin de la réalité, car la compétence chez ceux-ci augmente de 2,7%. Or, il faut tenir compte du fait que la scolarisation commence à 6 ans, ce qui se reflète d'ailleurs dans l'augmentation de la capacité à lire et à écrire le valencien (9,9% et 6,9% respectivement). Nous devons conclure que les données, pour l'ensemble du pays valencien, ne révèlent pas une tendance au transfert vers le castillan. Néanmoins, il devient manifeste, d'une part, que l'influence de l'école se reflète dans la compétence des enfants et, d'autre part, que la connaissance du valencien n'implique pas automatiquement son usage.

Une autre source disponible nous permet d'aborder la question de la transmission intergénérationnelle selon l'évolution de l'usage qu'on fait à la maison des deux langues co-officielles au pays valencien.

TABLEAU 3						
<b>Choix de langue à la maison</b>						
<b>chez la population valencienne : 1989, 1992 et 1995</b>						
	1989	1992	Variation 92-89	1995	Variation 95-92	Variation 95-89
Toujours en valencien	40,9	44,1	3,2	44,3	0,2	3,4
Généralement en valencien	3,3	4,8	1,5	4,8	0,0	1,5
Davantage en valencien	15	1,6	0,1	0,9	-0,7	-0,6
Indistinctement	4,5	4,6	0,1	2,8	-1,8	-1,7
Davantage en castillan	2,1	1,9	-0,2	2,4	0,5	0,3
Généralement en castillan	2,8	3,4	0,6	2,2	-1,2	-0,6
Toujours en castillan	44,7	39,6	-5,1	42,7	3,1	-2,0
Source : CCE 1992 et 1995a.						

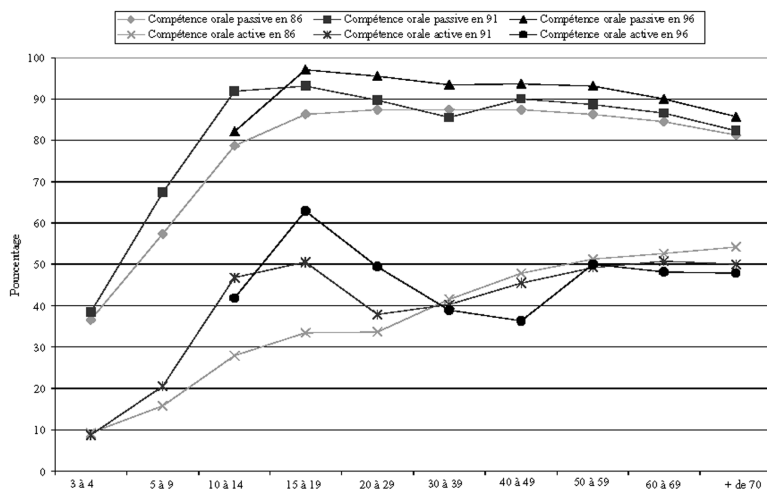
Il s'agit des enquêtes réalisées pendant les années 1989, 1992 et 1995 (CCE 1992 et CCE 1995a) auprès des informateurs résidant dans les zones valencianophones (voir tableau 3).

L'effet net des changements pendant les six ans est en augmentation quant au nombre de personnes qui utilisent toujours, ou généralement, le valencien, au détriment des catégories où le castillan joue un plus grand rôle.

En conclusion, l'augmentation du degré de compétence en valencien, chez la population valencienne, semble aller de pair avec un usage plus fréquent de cette langue à la maison pendant la période comprise entre 1989 et 1995, emploi qui s'effectue au détriment du castillan.

L'interruption de la transmission intergénérationnelle du valencien s'est produite spécialement dans les grandes villes, notamment à Alicante et dans la capitale du pays valencien, Valence. Ce phénomène a récemment été constaté à Alicante, alors que pour la ville de Valence, il n'existe pas de consensus à cet égard. En comparaison

FIGURE 3  
Évolution du degré de compétence orale passive et active en valencien au sein de la population de la ville de Valence

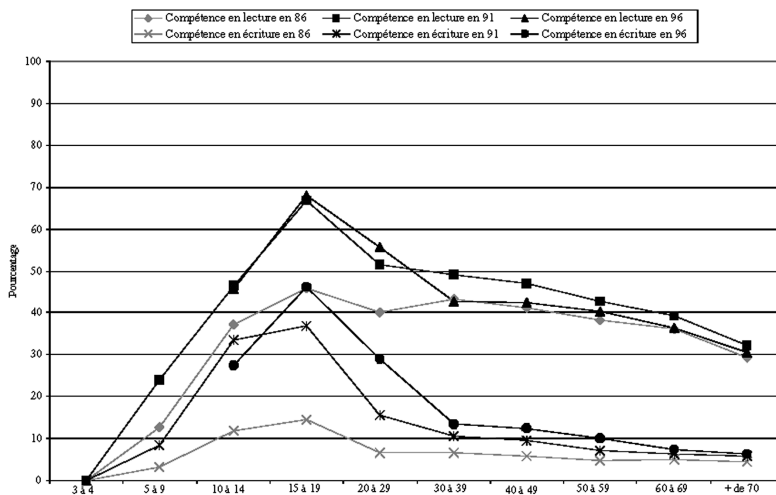


avec la figure 1, la figure 3 montre l'évolution de la compétence orale passive et active en valencien, pour chaque groupe d'âge et ce, seulement au sein de la population de la ville de Valence.

En 1986, la compétence à parler le valencien augmentait progressivement, des enfants entre 3 et 9 ans jusqu'aux personnes âgées de plus de 70 ans, caractéristique d'une langue en train de disparaître. En 1991, par contre, les jeunes entre 10 et 19 ans atteignent les niveaux les plus élevés dans toutes les compétences linguistiques. Cette tendance, évidente dans l'ensemble du pays valencien, (figure 1) se manifeste également dans la capitale. Par rapport au degré de compréhension du valencien, ce type de capacité augmente pour tous les groupes d'âge entre 1986 et 1996.

En ce qui concerne la capacité à lire le valencien (figure 4), les jeunes entre 15 et 19 ans affichent le degré de compétence le plus élevé en 1986 et les personnes âgées de plus de 70 ans, le plus bas. Cette tendance se renforce pendant les années 1991 et 1996. Il en va de même

FIGURE 4  
Évolution de la capacité à lire et écrire le valencien  
au sein de la population de la ville de Valence



pour ce qui concerne la capacité à écrire le valencien. Nous observons l'augmentation la plus marquée dans la connaissance écrite du valencien chez les jeunes entre 15 et 19 ans, alors que chez les personnes âgées de plus de 70 ans, nous n'observons que fort peu de changement.

En général, la variation de la compétence dans la population de la ville de Valence prend une tournure positive. L'aspect qui s'est le plus amélioré correspond au niveau de compréhension du valencien (14,1%), suivi par la capacité à l'écrire et le lire (12,4% et 12,3% respectivement), ainsi que par le degré de compétence orale active (6,4%). L'augmentation s'est produite surtout entre les années 1986 et 1991.

Par rapport à la transmission intergénérationnelle de la langue, si le recensement de 1996 avait identifié, comme en 1986 et 1991, la tranche d'âge des enfants de 3 à 4 ans, nous aurions pu vérifier si la variation négative, observée durant cette période dans la capacité à parler le valencien (- 0,5%), tendait à augmenter ou à diminuer. Les données demeurent insuffisantes et nous nous trouvons face au même problème que pour l'ensemble du pays valencien : l'influence de l'école à partir de six ans. Il reste indiscutable que le degré de compétence en valencien chez les enfants entre 3 et 9 ans tend à augmenter.

Comme nous l'avons constaté dans la population valencienne, c'est l'évolution du degré d'usage du valencien à la maison plutôt que la compétence qui est la plus pertinente pour aborder la question de la transmission intergénérationnelle. Les données disponibles réfèrent seulement à l'année 1993 (CCE 1993), ce qui empêche de réaliser une analyse longitudinale. Signalons que l'usage prédominant du valencien à la maison dans la capitale n'atteint que 22%, alors que le taux de l'emploi du castillan et du valencien se situe à 6%.

#### **4. Une enquête auprès des lycéens de la ville de Valence**

Nous avons réalisé une enquête auprès des jeunes élèves du secondaire de la ville de Valence. Dans cet article, nous nous proposons d'analyser la transmission intergénérationnelle du castillan et du valencien, ainsi que l'utilisation de ces deux langues parmi les jeunes.

Les caractéristiques socio-démographiques, idéologiques et comportementales des élèves ont été rassemblées à partir de deux

questionnaires écrits : l'un sociolinguistique et l'autre de comportement contextualisé. Nous avons également réalisé des entrevues semi-dirigées auprès de plusieurs jeunes, dont trois étaient des enfants issus de mariages mixtes (l'un des deux conjoints venant d'une zone castillanophone de l'état espagnol) et huit, des autochtones. Les données pour l'analyse de la transmission intergénérationnelle émanent autant des questionnaires que des entrevues.

#### 4.1. Les informateurs

L'échantillon comprend 167 élèves âgés entre 16 et 18 ans. La collecte de données s'est effectuée au cours de l'année scolaire 1997-1998, dans trois lycées de la ville de Valence. Même si notre échantillon n'est pas représentatif, le choix des lycées ne s'est pas effectué au hasard, mais a tenu compte de cinq critères : la classe sociale, le pourcentage de population immigrée<sup>1</sup> ainsi que le degré de compétence linguistique en valencien des districts de la ville de Valence, le caractère (public ou privé) du lycée et, enfin, la possibilité ou non de suivre l'enseignement en valencien. La classification des districts selon le pourcentage de la population immigrée ainsi que le degré de compétence en valencien a été établie à partir de l'analyse du recensement municipal de 1996. La catégorisation des districts selon la classe sociale s'appuie sur la classification proposée par Ninyoles (1996).

En 1997-1998, la ville de Valence comptait 99 centres d'enseignement secondaire dont 63 privés et 36 publics. Douze centres publics offraient la possibilité d'étudier en valencien. Le pourcentage d'élèves qui suivaient le programme d'enseignement en valencien représentait 2,3% du total des élèves du secondaire de la ville. Le choix s'est porté sur deux lycées publics qui avaient incorporé ce programme – *Tramuntana* et *Ponent* (noms fictifs) – localisés dans les districts de *Benimaclet* et *Sàidia* et un autre lycée privé (et donc sans programme), *Migjorn*, situé au *Pla del Real* (cf. tableau 4, page suivante).

---

1. On réfère ici à la population originaire d'autres régions de l'État espagnol, spécialement de Castille-la-Manche, Andalousie, Aragon et Murcie. C'est tout récemment qu'on assiste à un autre type d'immigration de quantité non négligeable : celle qui provient de l'extérieur de l'État.

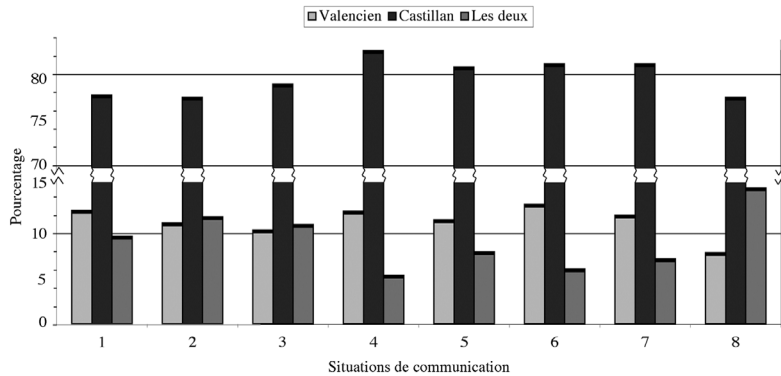
TABLEAU 4  
Le choix des lycées de la ville de Valence selon les caractéristiques sociolinguistiques des districts et le caractère des lycées

	Caractéristiques sociolinguistiques des districts			Caractéristiques des lycées		
	Taux d'immigration	Compétence	Classe sociale		Caractère	Programme
<i>Pla del Real</i>	Faible	Moyenne-faible	Moyenne-élevée	<i>Migjorn</i>	Privé	–
<i>Benimaclet</i>	Élevée	Moyenne	Moyenne-faible	<i>Tramuntana</i>	Public	En valencien
<i>Saïdia</i>	Moyenne	Moyenne-faible	Moyenne	<i>Ponent</i>	Public	En valencien

#### 4.2. Transfert intergénérationnel chez les jeunes de la ville de Valence ?

Dans l'un des questionnaires que les lycéens ont dû remplir, nous leur avons demandé de spécifier la langue que les membres de la famille parlaient à la maison, l'objectif étant d'identifier une tendance au transfert linguistique (vers le castillan ou vers le valencien) au sein de la famille. Autrement dit, s'il existe un changement entre la langue (ou les langues) que les parents utilisent pour communiquer entre eux et la langue que leurs enfants emploient avec les autres membres de la famille. Dans la figure 5, apparaissent les sept situations de communication distinguées : 1) entre conjoints ; 2) des parents avec leurs enfants ; 3) des enfants avec leurs parents ; 4) des frères avec l'informateur ; 5) de l'informateur aux frères ; 6) des sœurs à l'informateur ; et 7) de l'informateur aux sœurs. À l'extrême gauche du graphique (8), nous ajoutons la langue d'usage prédominante des jeunes. Cette échelle a été construite à partir des données du questionnaire de comportement contextualisé qui réfère à l'usage potentiel de l'une des deux langues dans différents contextes à travers la mise en situation. Les extrêmes de l'échelle correspondent à l'usage exclusif du valencien et du castillan respectivement et le groupe intermédiaire, à ceux qui utiliseraient parfois le valencien, parfois le castillan.

FIGURE 5  
**Choix de langue à l'intérieur et à l'extérieur du contexte familial  
chez les jeunes de la ville de Valence**



Le graphique illustre comment, entre les deux premières situations de communication – à savoir la langue parlée entre les parents et celle utilisée avec leurs enfants –, il n'existe qu'une légère augmentation de l'usage des deux langues et, parallèlement, un taux plus bas du choix exclusif du valencien, alors que le castillan demeure stable. Nous supposons donc que le choix de transmettre conjointement le castillan et le valencien s'opère au détriment de l'usage exclusif du valencien, mais, qu'en général, on transmet la langue (ou langues) que l'on parle avec son conjoint.

Si nous comparons la deuxième et la troisième situation (le choix que font les parents pour parler aux enfants et celui des enfants pour communiquer avec leurs parents), nous observons qu'il y a fort peu de différences. La fluctuation la plus importante commence à partir de la quatrième situation : le choix des langues entre frères et sœurs. Le choix de parler exclusivement le castillan et le valencien parmi les frères (quatrième et cinquième situation) augmente un peu au détriment de l'usage indistinct des deux variétés. Les jeunes tendent à choisir l'une des deux variétés pour parler avec leurs pairs. Il en va de même par rapport au choix de langue entre sœurs (sixième et

septième situations) : la fréquence d'emploi des deux variétés indistinctement baisse en faveur de l'usage exclusif d'une des deux langues.

La langue d'usage prédominante chez les jeunes (8) révèle, par rapport au choix au sein de la famille, que le choix de parler exclusivement le valencien chute nettement (particulièrement si on le compare avec la langue que les parents utilisent entre eux), que le castillan tend à demeurer stable et que l'emploi des deux langues augmente. Ce constat laisse entendre que des jeunes qui parlent valencien à la maison emploient exclusivement le castillan dans d'autres contextes, et que l'usage prédominant du valencien passe nécessairement par l'apprentissage de cette langue à la maison.

#### *4.3. Un portrait de l'histoire linguistique des enfants issus de mariages mixtes et des autochtones*

Dans les entrevues, nous avons cherché à retracer l'histoire linguistique de la famille en tenant compte de la langue maternelle des parents ainsi que de la langue prédominante des grands-parents. Nous pourrions vérifier s'il y a eu, de fait, "substitution intergénérationnelle", quand la langue maternelle des parents est différente de celle qu'ils ont transmise à leurs enfants. Par ailleurs, nous nous intéressons aux facteurs qui influencent l'usage du valencien en dehors de la famille. Nous nommerons "bilinguisation" le processus par lequel un individu, qui a appris ou qui utilise une seule langue à la maison, emploie, en plus de cette variété linguistique, une autre variété comme langue d'usage quotidien.

##### *4.3.1. Les enfants issus de mariages mixtes*

Nous avons interviewé trois enfants issus de mariages mixtes, nés à Valence. Dans les trois cas, les grands-parents paternels provenaient de Valence, alors que les grands-parents maternels étaient nés dans des zones castillanophones de l'État espagnol ; la langue maternelle des mères était donc le castillan. La langue maternelle des pères variait selon le lieu de résidence des grands-parents. Ainsi, lorsque ceux-ci venaient d'un village valencianophone, ils transmettaient le valencien à leurs enfants, tandis que s'ils habitaient la ville de Valence,



ils avaient subi un processus de bilinguisation ou de substitution ayant débouché sur la transmission du castillan. Cependant, même si le père parle le valencien, la langue de communication qui s'est imposée avec la mère demeure le castillan, langue transmise aux enfants :

Mon père parle en valencien quand il parle avec elle [sa mère], mais à la maison, il le parle pas. Alors, avec ma mère, il parle pas le valencien. Ma mère le comprend, mais elle le parle pas bien. Après, ils nous ont, mes frères et moi, éduqués en castillan. (Rosa)

Ceci illustre la substitution intergénérationnelle, soit dans la génération des grands-parents, soit dans celle du père, ainsi que la non-intégration linguistique des immigrants (ici, la famille de la mère).

Il semble, d'ailleurs, que la langue parlée à la maison influence énormément la langue que l'on parle habituellement car, à l'exception de Rosa, les enfants parlent exclusivement le castillan. Nous discernons trois facteurs principaux influençant le processus de bilinguisation chez Rosa : l'entourage sociolinguistique, car elle a vécu son enfance dans un village valencianophone ; les attitudes favorables de ses parents envers l'apprentissage du valencien et la langue d'enseignement, car Rosa suit le programme d'enseignement en valencien. Les raisons données pour le monolinguisme chez les autres enfants sont la timidité et l'effort de parler une langue qui ne paraît pas nécessaire.

#### 4.3.2. *Les autochtones*

Nous avons mené des entretiens avec huit autochtones, dont seulement trois étaient bilingues. Comme dans le cas des enfants issus de mariages mixtes, nous avons pu constater à nouveau que le lieu de résidence reste intimement lié à l'usage du valencien et que la direction du transfert s'effectue toujours en faveur du castillan. À la différence des mariages mixtes, tous les parents sont nés à Valence, même si parfois les grands-parents sont nés ailleurs. Si la première génération est née à l'extérieur du pays valencien, généralement dans des zones castillanophones, ou si elle habitait la ville de Valence, c'est le le castillan qui a été transmis. Par contre, si les grands-parents

résidaient dans des villages valencianophones, la substitution intergénérationnelle ne s'est pas produite. En ce qui concerne la génération des parents, tous ceux qui ont eu comme langue maternelle le castillan l'ont employé également avec leur conjoint (à l'exception d'un parent qui, pour des raisons idéologiques, a transféré vers le valencien) et l'ont transmis à leurs enfants. Par conséquent, c'est seulement lorsque les deux conjoints provenaient de villages valencianophones ou lorsque, exceptionnellement, le castillan ne s'est pas imposé dans leur relation, que la troisième génération a appris le valencien à la maison. Et, de fait, nous n'insisterions pas sur la langue du foyer – ici le valencien – si cela ne constituait pas l'un des facteurs les plus déterminants du bilinguisme des jeunes.

En effet, les jeunes autochtones qui n'ont pas appris le valencien à la maison ne le parlent que très rarement : dans les cours où on l'enseigne de façon obligatoire et, parfois, s'ils sentent un intérêt particulier pour l'apprendre, dans les relations privées, avec la famille ou avec des amis valencianophones. Cependant, le processus de bilinguisation qui pourrait s'amorcer avec les intimes est généralement freiné :

...à la fin, j'ai considéré cela comme impossible [parler valencien avec ses amis], parce que, bon... En plus, je le comprends, parce que si tu as connu quelqu'un en castillan, par exemple, J. alors il a jamais voulu me parler en valencien, et jamais, et comme ça a pas non plus beaucoup d'importance... (José)

Pour les jeunes castillanophones de Valence, le contact avec le valencien se réalise surtout dans les cours de valencien. L'influence des professeurs et les bonnes ou mauvaises notes obtenues en cours ne peuvent pas être négligées :

Moi, avec mes frères, je parle en castillan, parce que mes frères ne supportent pas le valencien (...) Parce qu'il leur arrive la même chose qu'à moi. On l'a pris en grippe parce qu'on nous le fait apprendre à l'école, tu sais (Amparo)

Malgré ces déclarations, l'informatrice n'a commencé à rejeter le valencien que lorsqu'elle a eu de mauvaises notes. Quoiqu'il en soit, il est évident que l'apprentissage du valencien à l'école ne paraît pas mener à son usage chez les castillanophones.

Les jeunes autochtones bilingues constituent trois cas différents : l'un divergeait de son père en lui parlant castillan, un autre n'a commencé à parler cette langue que lors de son entrée à l'école, et le troisième ne parlait valencien qu'à la maison. Voyons plus en détail les facteurs contribuant au changement :

quand j'étais petit [mon père] me parlait toujours en valencien, comme à ma sœur (...) Ce qui arrive c'est qu'après, moi, je me suis mis à suivre l'enseignement en valencien (...) Après, avec mon père, au début je parlais en castillan, mais moi aussi, quand j'ai commencé à prendre un peu conscience, donc je me suis dit: « Voyons! S'il me parle en valencien, pourquoi je ne lui parlerais pas en valencien? » Et maintenant, je lui parle toujours en valencien. (Pep)

Le comportement linguistique de cet informateur a changé avec l'âge. Il a décidé de parler le valencien à son père quand il a commencé à se questionner sur l'usage qu'il faisait des deux variétés linguistiques en contact. Depuis son enfance, il a suivi le programme d'enseignement en valencien. Avec ses amis, il parle les deux langues. L'usage du valencien ou du castillan dépend de la compétence linguistique du locuteur (monolingue castillanophone ou bilingue), mais aussi et surtout de l'habitude de parler l'une ou l'autre. Dès le moment où l'on fait connaissance, une langue d'interaction s'établit et il sera difficile, par la suite, d'en changer.

Joan a commencé à parler davantage le valencien à l'extérieur de la maison à un moment précis. Avant ça, il parlait le castillan, car comme il le dit lui-même : « on n'essaie pas de parler valencien [...] parce que tu es petit et que tu n'as pas encore conscience de ce que tu devrais faire ». Remarquons que, dans les deux cas, on fait allusion à une certaine "prise de conscience" qui déclenche le processus de parler valencien à la maison ou ailleurs.

Le cas de Sarai, aujourd'hui assez exceptionnel parmi les jeunes de la ville, était "normal" dans les générations précédentes : le processus de bilinguisation s'effectuait vers le castillan et non vers le valencien :

Je me rappelle qu'une amie de l'école, qui venait avec moi, a commencé à m'apprendre le castillan, mais cela au cours de la première et deuxième année du primaire. Parce que chez moi on parlait valencien, toute ma famille parlait valencien et, évidemment, on m'a toujours parlé valencien. J'avais personne qui me parlait en castillan (Sarai)

## 5. Conclusions

La compétence en valencien – au sein de la population valencienne en général et plus spécifiquement, dans la ville de Valence – ne fait qu’augmenter, particulièrement chez les jeunes d’âge scolaire. En outre, l’usage du valencien à la maison, dans les zones valencianophones du pays valencien, semble également s’accroître. Néanmoins, cette augmentation du valencien dans le contexte familial ne se reflète pas chez les jeunes de notre échantillon. Nous avons constaté que l’usage du valencien au sein de la famille n’augmente pas mais, qu’au contraire, diminue. D’ailleurs, l’apprentissage du valencien à la maison semble constituer une condition nécessaire, quoique non suffisante, pour son utilisation à l’extérieur.

À travers les données quantitatives, nous avons vérifié que la substitution au sein de la famille ne se produit pas, c’est-à-dire que les parents tendent à transmettre à leurs enfants la langue avec laquelle ils communiquent entre eux. De l’analyse des entrevues, il ressort que la substitution intergénérationnelle demeure intimement liée au lieu de résidence. Quand les grands-parents viennent de (ou habitent) la ville de Valence, ils transmettent le castillan à leurs enfants. Si les grands-parents habitaient dans un village, ils ont continué à parler le valencien avec leurs enfants. Le processus s’oriente, dans tous les cas, dans une direction précise, le transfert vers le castillan. Les parents qui ont appris le valencien à la maison sont nés dans des villages valencianophones et c’est lors de leur installation à Valence qu’ils ont amorcé un processus important de bilinguisation, qui a souvent débouché sur la transmission du castillan à leurs enfants.

Généralement, si la langue parlée à la maison est le castillan, on emploiera le castillan comme langue d’usage habituelle. Ce résultat appuie la tendance majoritaire issue de l’analyse quantitative : l’usage courant du valencien passe obligatoirement par son apprentissage à la maison. Il s’agit pourtant d’un facteur nécessaire, mais non suffisant. Comme nous l’avons vu dans le cas des autochtones bilingues qui – même si on parlait le valencien à la maison – ont commencé à parler le castillan dans d’autres contextes et ce, même avec leurs parents. Ils sont revenus à une plus grande utilisation du valencien quand ils ont “pris conscience” de l’état de la langue.

Quels facteurs et raisons influencent le processus de bilinguisation caractérisé par l'ajout au répertoire du valencien ? Autrement dit, nous nous demandons pourquoi on souhaite commencer à parler le valencien, comment on s'y prend et quels facteurs freinent ce processus. Les facteurs qui influencent le processus de bilinguisation sont : la présence dans le réseau d'amis de personnes qui parlent valencien, l'expérience vécue dans les cours de valencien (et l'influence des professeurs), l'idéologie politique (être de gauche), les attitudes des parents envers le valencien et, surtout, une certaine "prise de conscience" en relation avec l'idéologie et le "militantisme" linguistique et culturel.

Toutefois, nous ne pouvons pas demander aux jeunes de devenir des "militants" chaque fois qu'ils parlent valencien. C'est pour cette raison que, bien souvent, le processus de bilinguisation amorcé paraît freiné. D'autres facteurs sous-jacents y contribuent : la timidité, l'effort pour parler une langue qu'on ne maîtrise pas, l'habitude de parler castillan aux amis, la convergence des amis qui parlent valencien vers le castillan et, spécialement, le fait de parler une langue sentie comme non nécessaire.

Enfin, l'influence de l'enseignement obligatoire du valencien sur l'emploi plus fréquent du valencien par les jeunes se révèle nulle, quand cela n'entraîne pas des effets négatifs. L'enseignement en valencien ou l'immersion, par contre, semble plutôt contribuer à la bilinguisation.

En conclusion, il semble bien exister une divergence entre les modèles de comportement de la capitale et ceux des villages valencianophones. On dirait que l'augmentation du valencien à la maison observée pour l'ensemble du pays valencien cache sa diminution dans la ville. On peut donc postuler l'existence de deux modèles de comportement linguistique divergents. Ainsi, l'augmentation du valencien dans les villages valencianophones pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie de la population éduquée en castillan a transmis le valencien à ses propres enfants, alors que dans la ville de Valence, cette "récupération" demeure inexistante. Au contraire, le castillan semble plutôt gagner du terrain au détriment du valencien.

### Références bibliographiques

- AJUNTAMENT DE VALÈNCIA (1998) – *Padró Municipal d'Habitants. 1996. Característiques de la població de València*. València, Ajuntament de València.
- CCE (Conselleria de Cultura i Educació de la Generalitat Valenciana) (1989) – *Coneixement del valencià. Anàlisi dels resultats del Padró Municipal d'Habitants de 1986*. València, Generalitat Valenciana.
- (1990) – *L'ús del valencià a l'administració autonòmica*. València, Conselleria de Cultura i Educació, Generalitat Valenciana.
- (1992) – *Enquesta sobre l'ús del valencià. 1992*. Servei d'Investigació i Estudis Sociolingüístics. Direcció General de Política Lingüística. Conselleria de Cultura i Educació de la Generalitat Valenciana. Édition polycopiée.
- (1993) – *Enquesta sociològica a la ciutat de València. 1993*. Servei d'Investigació i Estudis Sociolingüístics. Direcció General de Política Lingüística. Conselleria de Cultura i Educació de la Generalitat Valenciana. Édition polycopiée.
- (1994) – *Balanç i perspectives de la promoció del valencià, 1983-1993*. València: Conselleria de Cultura i Educació, Generalitat Valenciana.
- (1995a) – *Enquesta sobre l'ús del valencià. Maig 1995 et Comparació amb 1989 i 1992*. Servei d'Investigació i Estudis Sociolingüístics. Direcció General de Política Lingüística. Conselleria de Cultura i Educació de la Generalitat Valenciana. Édition polycopiée.
- (1995b) – *Balanç i perspectives de la promoció del valencià, 1994-1995*. València: Conselleria de Cultura i Educació, Generalitat Valenciana.
- (1998) – *Valencià, clar que sí* (Bulletin informatif). València : Conselleria de Cultura i Educació, Generalitat Valenciana.
- CC.OO (Comissions Obreres). (1994) – *L'ensenyament i la normalització lingüística*. València, CC.OO.
- FERRANDO A. et M. NICOLÀS (1993) – *Panorama d'història de la llengua*. València, Tandem.
- FISHMAN, J.A. (1991). *Reversing Language Shift. Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon, Multilingual Matters.
- GIMENO F. (1986) – « Sústitución lingüística en las comunidades de habla alicantinas », *Estudios de Lingüística*, 3, 237-267.
- IVE. (Institut Valencià d'Estadística) (1994) – *Cens de Població de la Comunitat Valenciana*. València, Institut Valencià d'Estadística.

- HERNÁNDEZ DOBÓN J.F. (sous presse) – « Correlació entre les competències lingüístiques i els nivells formatius assolits per al cas valencià », in *Actes del I Congrés Internacional. Llengua, societat i ensenyament*. Alacant.
- MÉDIA PLURIEL MÉDITERRANÉE (1997) – *Enquête sur l'usage du Catalan et de l'Occitan. Région Languedoc-Roussillon*. Montpellier, Média Pluriel Méditerranée.
- MONTOYA ABAT B. (1996) – *Alacant : la llengua interrompuda*. València, Denes.
- (1997) – « La difusió social de la substitució lingüística a la ciutat d'Alacant. Assaig d'una cronologia », *Treballs de Sociolingüística Catalana*, 13 : 25-38.
- NINYOLES R.LI. (1992) – « Sociología de la lengua », in M. García Ferrando (Ed.), *La Sociedad Valenciana de los 90* (421-438). València, Alfons el Magnànim, Generalitat Valenciana.
- (1995) – *Conflicte lingüístic valencià*. València, Eliseu Climent.
- (1996) – *Sociologia de la ciutat de Valènci*. Alzira, Germania.
- PITARCH V. (1994). – *Parlar i (con)viure al País Valencià*. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat.
- POLANCO ROIG, LI.B. (1983) – « La llengua en l'Estatut d'Autonomia », in l'opuscule *Davant l'Estatut d'Autonomia*. València, Acció Cultural del País Valencià.
- REIXACH M. (1998) – *El coneixement del català. Anàlisi de les dades del cens lingüístic de 1991 de Catalunya, les Illes Balears i el País Valencià*. Barcelona, Institut de Sociolingüística Catalana, Generalitat de Catalunya.
- ROS M. et H. GILES (1979) – « The Valencien Language Situation: an Accommodation Perspective », *Review of Applied Linguistics*, 44 : 3-24.
- SANCHIS GUARNER M. (1963) – *Els valencians i la llengua autòctona durant els segles XVI, XVII i XVIII*. València, Alfonso el Magnànim. Diputació Provincial de Valencia.
- (1986) – *La llengua dels valencians*. València, Eliseu Climent.
- SANJUAN MERINO X. (2000) – « Els factors lingüístics en el context econòmic valencià », In R.LI. Ninyoles (Ed.) *La societat valenciana : estructura social i institucional* (287-316). Alzira, Bromera.